

COMMISSION D'APPEL

04.76.26.87.72) – Mardi à partir de 16 H.

REUNION DU MARDI 09/10/2018

Président : M. VACHETTA.

Présents : A. SECCO (secrétaire) J. M. KODJADJANIAN, V. SCARPA, R. NODAM, J. LOUIS.

Excusés: Y. DUTCKOWSKI, G. BISERTA, R. NODAM.

CONVOCATION

DOSSIER N° 03 : Appel du club de BOURGOIN-JALLIEU FC de la décision de la commission des règlements prise le 02/10/2018.

Sur la décision: En application de l'article 117 et 160 des règlements généraux de FFF, match perdu par pénalité à l'équipe féminines A11.

Match : ARTAS-CHARANTONNAY / FC BOURGOIN-JALLIEU Féminines A11 Poule unique du 30/09/2018.

L'audition aura lieu le mardi 23/10/2018 à 19H00.

Les personnes seront convoquées par LA BOITE MAIL des clubs qui transmettront la convocation aux personnes concernées.

Le Président
Michel VACHETTA

le Secrétaire
André SECCO